

Farm Purchase Board, a passé au niveau municipal, mais a été rejetée par Ken Taylor au ministère de l'Agriculture. On m'a simplement dit «C'est regrettable que vous ne soyez pas un homme». Le Bureau du crédit agricole a adopté la même attitude. Plusieurs banques et nos succursales du trésor ont aussi refusé de me prêter de l'argent.

Le journaliste: Pourquoi devez-vous acheter la ferme maintenant?

M^{lle} Tyndall: Parce que mon père voudrait bien la vendre et qu'en ce moment une bonne ferme intéresse beaucoup d'acheteurs.

Le journaliste: Merci, M^{lle} Tyndall.

Eh bien, quand Ottawa en aura terminé avec l'affaire Spencer et l'affaire Munsinger, peut-être aura-t-on le temps au Parlement de s'occuper du système bancaire du Canada.

Là-bas, dans le Sud des États-Unis, il y a de la discrimination contre les noirs. Au Canada, il y a discrimination contre les femmes. Devrait-on tolérer une chose pareille?

Parce que, à deux occasions, des femmes m'ont fait part de leurs plaintes et que j'ai lu cet intéressant article du *Sun* d'Edmonton-Sud, je me suis adressé au ministre, à la Chambre, le 24 mars, pour lui poser la question suivante:

Le ministre est-il au courant de nouvelles voulant que la Banque d'expansion industrielle et d'autres banques, aient refusé d'accorder des prêts à des femmes simplement à cause de leur sexe? Le ministre voudrait-il se renseigner auprès de la Banque d'expansion industrielle et auprès d'autres banques, afin de connaître leur politique à cet égard?

J'attends la réponse du secrétaire parlementaire.

[Français]

M. Jean Chrétien (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le président, nous sommes tous heureux de constater que l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) est toujours sur ses pieds pour défendre les droits des minorités et, particulièrement, ceux des femmes dans le monde des affaires. Je tiens à lui faire la réponse suivante:

[Traduction]

Je n'ai pas vu les articles de journaux auxquels mon honorable ami se réfère. Cependant je devrais dire que la Banque d'expansion industrielle m'a laissé savoir qu'elle ne faisait pas de distinction parmi les emprunteurs, basée sur le sexe si vous me permettez d'utiliser ce mot, et ne songerait pas à en faire non plus. Nous ne connaissons pas de raison pour que les femmes ne mériteraient pas qu'on leur accorde de crédit. La Banque d'expansion industrielle accorde en effet des prêts à des femmes. Le fait que ces prêts ne soient accordés qu'en nombre relativement faible prouve, à mon avis, qu'il n'y a qu'un nombre très restreint de femmes qui sont dans les affaires. Pour ma part, monsieur l'Orateur, je crois que nous devrions suivre

la suggestion de mon honorable ami et accorder toute notre considération aux femmes d'affaires.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE—LA RECRUESCENCE DE LA PHTISIE

M. Howard Johnston (Okanagan-Revelstoke): J'ai posé une question, jeudi, au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) fondée sur un article paru dans le *Globe and Mail* dans lequel on reportait qu'en prenant la parole au Collège des médecins généralistes, le docteur Grégoire avait mentionné qu'il y avait une augmentation étonnante de l'incidence de la tuberculose. Le nombre de nouveaux cas actifs avait augmenté de 5 p. 100 en regard de l'année précédente. De plus il a déclaré que plus de 50 millions étaient dépensés chaque année au Canada pour la dépistage, le traitement et les soins post-hospitaliers de la tuberculose. Il a dit que les gens de plus de cinquante ans étaient plus enclins à contracter la tuberculose aujourd'hui.

J'ai alors été inquiet, à cause de la portée nationale de cette nouvelle. Ensuite, ce matin, j'ai reçu dans mon courrier la dernière édition du *News* de Vernon. J'y ai découvert que le directeur médical du North-Okanagan Health Unit, le Dr. M. R. Smart, avait déclaré qu'il y avait eu augmentation de la fréquence de cas de tuberculose dans ce district sanitaire. L'augmentation est minime, elle n'est que de 5 nouveaux cas au cours de l'année écoulée, par rapport à 2 cas l'année précédente. Toutefois, si on envisage l'augmentation en terme de pourcentage, elle est assez grave à l'échelle locale.

Il donnait aussi quelques chiffres assez révélateurs en ce qui concerne l'âge des malades. Le nombre de cas connus ayant été atteints de tuberculose dans le passé, mais considérés actuellement comme neutralisés, totalisait 289. Parmi ceux-ci, 121 font partie du groupe d'âge de 20 à 49 ans et 167 ont 50 ans et au delà. Ceci semble corroborer la déclaration du *Globe and Mail*.

Je ne sais pas, en réalité, si la déclaration du Dr Grégoire est bien exacte quand il dit que les gens dans la cinquantaine et au-delà sont plus sujets à contracter la tuberculose. Je crois que ce qu'il aurait du dire, c'est que les personnes entre 60 et 70 ans sont moins aptes à résister à la tuberculose. Et une des raisons pour lesquelles elles sont moins résistantes est que la pension de vieillesse est extrêmement modique. Il m'intéressait de savoir quelles mesures le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social envisageait pour venir à bout de manière plus efficace de cette maladie redoutée.